

pour aller à *Chantilly* disputer toutes choses pour la reception du Roi. Le Duc de Richelieu est enfin parti pour son Ambassade de Vienne ; & le Comte de Hoym Ministre du Roi Auguste de Pologne a reçu ordre de se retirer, & de retourner à la Cour, où le Mariage du Roi cause quelque ombage. Les Poissonnières & Harangeres de la Ville de Paris, extrêmement contentes du bon accueil qui leur a été fait à *Versailles*, ont fait chanter ici à leur retour un *Te Deum* magnifique dans l'Eglise de St. Eustache leur Paroisse ; & comme cette ceremonie étoit assez extraordinaire, le Guet à cheval environnoit l'Eglise, pour empêcher le desordre, & le Lieutenant General de Police y assista accompagné des Commissaires des Quartiers, afin de contenir la populace par sa presence. On vient d'apprendre de Madrid que le Traité de Paix dernièrement conclu entre l'Empereur & l'Espagne, est déjà ratifié en cette Cour, & renvoyé à Vienne, & que le Roi a fait défend e sous peine de la vie d'insulter en aucune maniere les étrangers, particulièrement les François. Les dernieres Lettres de Rome portent que la Bulle *Unigenitus* a été unanimement acceptée par le Concile de *Lasran*.

XIV. Le 8. après la tenuë du lit de Justice, le Roi partit pour *Chantilly* avec une nombreuse suite. Les Dames qui accompagnent S. M. & qui ont leur logement dans le Château, sont ;

Me. la Duchesse. Me. la Princesse de Conti. Mlle. de Clermont. Mlle. de la Roche - sur - Yon. Me. du Bellay. Me. de Villeneuve. Me. de Bethune. Me. de Feuquieres. Me. de Tallard. Me. de la Villiere. Me. de Ribeyrac. Me. de Rupelmonde. Me. d'Alegre. Me. d'Espèron. Me. d'Estiées. Me. de Prie. Me. d'Égmont. Me. de S.